



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

OBSERVATOIRE DE L'AVIATION DURABLE :

Le gouvernement oublie les salariés !

En fin d'année dernière, le Ministre délégué aux Transports Jean-Baptiste DJEBARRI a annoncé la création d'un Observatoire de l'aviation durable. Cet observatoire a pour objectif d'associer des représentants du secteur de l'aérien, des élus et des experts scientifiques ayant pour missions d'analyser l'impact du transport aérien sur le réchauffement climatique, de travailler sur les choix et décisions prises au niveau national, européen et international et permettre ainsi la publication d'avis « éclairés » sur la décarbonation du secteur.

Au sein des diverses structures parties prenantes de cet observatoire, on peut retrouver de nombreux acteurs légitimes qui y siègent. Nous relevons cependant que les organisations syndicales, quant à elles, ne font absolument pas partie du collège de représentants chargé de définir et mener le programme de travail de l'observatoire. S'agit-il d'une omission temporaire ou bien d'une exclusion volontaire ?

Le dérèglement climatique et ses effets actuels et à venir font aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique international. Le secteur du transport aérien est certes producteur de gaz à effet de serre (GES), il ne faut cependant pas négliger les autres secteurs émetteurs de GES tels l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le numérique, le résidentiel, le tertiaire, les autres modes de transport,.... Développer une concurrence écologique obstinée entre ces multiples secteurs essentiels pour l'emploi relève du ridicule, mais la problématique environnementale se doit également d'être appréciée dans sa totalité.

Cette vision d'ensemble doit aussi être perçue au sein de l'Observatoire de l'aviation durable. Ce n'est manifestement pas le cas, puisque les organisations syndicales en sont exclues. Les problématiques environnementales aussi sérieuses soient-elles, ne peuvent-être dissociées du social. L'un ne va pas sans l'autre. On ne peut pas disjoindre ces deux éléments.

En conclusion, la FEETS-FO affirme ici sa légitimité à participer aux futures réunions de l'Observatoire de l'aviation durable. Notre organisation syndicale doit pouvoir y exprimer ses revendications y compris sur les enjeux salariaux qui sont eux aussi d'une importance fondamentale pour la pérennité du secteur !

Paris, le 18 janvier 2022

Pour tout contact: Zainil NIZARALY, Secrétaire général : 01.44.83.86.20

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06.30.63.99.81